



Présents: M/Mme Brosius-Kolber, Karier, Majerus-Schmit,
Daems, Haas-Erpelding, Trausch

Absent:

Absent non-excusé:

L'unanimité des membres accepte la mise à l'ordre du jour de 3 points supplémentaires

Le conseil communal,

1. Sont approuvés les comptes rendus de la séance du conseil communal du 7 juin et du 11 juillet 2016 (à l'unanimité).
2. Est approuvé le plan de gestion de l'exercice 2017 présenté par le préposé forestier Olivier Molitor et retenant des investissements au montant total de 74.850 EUR et des recettes au montant total de 96.280 EUR (à l'unanimité).
3. Est avisé favorablement le projet d'aménagement abrégé 2015 – 2024 pour la forêt communale de Fischbach (à l'unanimité).
4. Sont approuvées des modifications budgétaires pour l'exercice budgétaire 2016 au montant total de 146.200 EUR (à l'unanimité).
5. Sont approuvés les décomptes suivants (à l'unanimité) :
 - Travaux de restauration du tabernacle de la chapelle à Weyer au montant de 22.932,00 EUR ttc
 - Assainissement du mur de soutènement derrière l'église à Fischbach au montant de 45.275,85 EUR ttc
 - Aménagement d'un arrêt de bus à Schoos au montant de 33.960,45 EUR ttc
 - Pose d'une conduite d'eau potable vers la Schmëtt à Fischbach au montant de 56.468,24 EUR ttc.
6. Sont approuvés divers contrats de bail à loyer (l'unanimité).
7. Est adapté le montant de l'indemnité pour services rendus lors de manifestations publiques de 8 EUR à 15 EUR par heure et personne (à l'unanimité).
8. Annulé.
9. Est prise la décision de principe de financer deux lits dans la maison de soins à Bofferdange dans le cadre de sa reconstruction/modernisation voire nouvelle construction (à l'unanimité).
10. Sont approuvés les statuts de l'asbl « Fëschber Nopeschfest » (à l'unanimité).
11. Est décidé d'allouer un subside extraordinaire à l'asbl « Fëschber Nopeschfest » d'un montant équivalant aux frais d'enregistrement auprès du Registre de Commerce (à l'unanimité).
12. Est renommé Monsieur Christian Barthel de Schoos au poste de membre au conseil d'administration de l'OSCL – Office social commun Larochette (à la majorité des membres votants).
13. Est voté le devis estimatif et le crédit supplémentaire (art. budg. 4/910/222100/16001) au montant de 65.000 EUR en vue de la réalisation d'une installation photovoltaïque de 30 KW sur le toit de l'école centrale à Angelsberg (à l'unanimité).
14. Est approuvé le projet d'entretien de vergers « Bongerten-Pflege-Projekt Gemeinde Fischbach » (à l'unanimité).

Vu et approuvé,
les décisions prises par le conseil communal
le 8 septembre 2016
Le conseil communal,